

Parce que vous n'êtes pas seul

**Dans ce numéro :**

Séance d'information CAL	3
Cafés-rencontres	2
Ateliers à venir	2
AGA 2020	3
Zumba	4
Soirée réseautage	5
Cabane à sucre	6
Course Deschênes-toi	7
Membership 2020	9
TPHB 2020	10
Vente Derco Horticulture	11
Conférences à venir	11
Mois de l'autisme	12
Soirée spéciale	12
Destination Loisirs	13
Guide des mesures fiscales 2019	14
Avis de recherche INESSS	14
Parents-Aidants	15
Journée annuelle RNETSA	16
Aide à l'emploi	18
Cette succession délicate	18
Techno pour tous	19

## NOUVELLE IMAGE POUR L'ASSOCIATION

Fruit d'une longue réflexion, de la collaboration de Mme Isabelle Lemire et de l'accord des membres en Assemblée générale, nous avons récemment présenté la nouvelle image de l'Association.

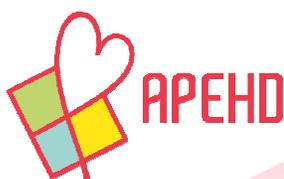
Par ce rafraîchissement, l'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond (APEHD) tenait à démontrer son évolution à travers les époques pour ainsi arriver aux nouvelles réalités d'aujourd'hui, tout en respectant l'ancienne image formée d'un coeur et d'une fenêtre.

Fondée en 1981, l'Association rassemble les parents d'enfants handicapés de la MRC de Drummond. Son mandat principal est de regrouper les parents d'enfants handicapés en vue d'une aide et d'une entraide mutuelle. Sa mission auprès des parents est de les informer, les conseiller, les représenter autant individuellement que collectivement aux niveaux scolaire, municipal et provincial. Elle fait également de la sensibilisation auprès de la population afin de favoriser l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des enfants handicapés. En plus de tout cela, l'APEHD réalise des activités sociales et humaines favorisant les échanges, l'amitié et la complicité entre les familles de l'Association.

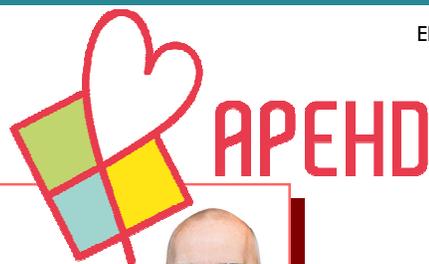
Pour s'adapter aux nouvelles réalités technologiques d'aujourd'hui et à l'univers du marketing, la nouvelle image de l'APEHD aura également de nouveaux visuels d'usage que nous vous présentons afin que vous puissiez vous faire l'oeil, vous référer et vous acclimater.

La symbolique principale s'y retrouvera toujours à savoir que la fenêtre représente l'accueil, l'ouverture d'esprit entre parents ainsi que sur le monde.

La nouvelle signature visuelle illustre bien l'aide et l'entraide, sous toutes ses formes, que l'on retrouve au sein de l'Association.



## Conseil d'administration 2019-2020



Sur la photo : (Bas) Mesdames Nathalie Dionne, secrétaire & Lucie Morin, présidente (Haut) Messieurs Guy Lemay, trésorier et Daniel Guay, vice-président, mesdames Karine Chaput et Louise Bédard, administratrices et M. Serge Descheneaux, administrateur.

## Le personnel



1. Danny Lauzière, coordonnateur
2. Monique Bélanger, agente
3. Claire Côté, intervenante
4. Carine Trouillot, chargée de projet Site Web

## Nous sommes membres de



## Séance d'information—Carte d'accompagnement loisir (CAL)



**Mardi 18 février 19h**  
**Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond**

180, rue St-Damase, suite 101



L'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond est heureuse d'accueillir M. Jérémie Tremblay, directeur de l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec pour une séance d'information portant sur le changement au niveau de la "Vignette d'accompagnement touristique et de loisir (VATL)" vers la "Carte d'accompagnement loisir (VAL)".

Tout comme anciennement la VATL, la CAL permettra la gratuité à l'accompagnement pour une personne handicapée.

Il y a quelques changements importants pour le traitement et l'admissibilité des demandes : un formulaire à compléter, l'admissibilité des enfants de 5 ans et plus (l'âge requis par le passé était de 12 ans), etc.

La carte s'adresse aux personnes qui nécessitent un accompagnement lors de la visite de sites touristiques et de loisirs pour les aider à se déplacer, s'orienter, se nourrir, communiquer et socialiser. Ce sont des personnes ayant : une déficience physique (auditive, cognitive, langage, motrice et visuelle), une déficience intellectuelle, l'autisme, un trouble envahissant du développement ou un problème de santé mentale.

Ce concept s'adresse à des personnes ayant des incapacités significatives et persistantes. Une personne présentant une incapacité temporaire n'est pas admissible.



**ARLPHCO**  
 ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR  
 POUR PERSONNES HANDICAPÉES  
 DU CENTRE-DU-QUÉBEC



L'accompagnateur se définit comme une personne dont la présence à l'activité est essentielle par le soutien, le support et l'aide qu'elle apporte exclusivement à une ou à plusieurs personnes ayant des incapacités. Ce type d'aide n'est pas normalement requis pour l'ensemble de la population.

Pour plus d'information, n'hésitez à vous joindre à nous le mardi 18 février prochain. Une confirmation de participation est souhaitable en composant le : 819 477-9377



**Association des Parents  
 d'Enfants Handicapés  
 de Drummond**



**VENDREDIS - 19H**

- 21 FÉVRIER 2020
- 20 mars 2020
- 17 avril 2020



📍 180, St-Damase, suite 101, Drummondville, Québec J2B 6G9

☎ 819.477.9377

@apehd@liue.ca

Suivez-nous sur 



## Ateliers d'échanges, de créations et de bien-être

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous faire part de votre besoin d'échanger régulièrement entre vous durant le jour !

Pour cette raison, nous vous proposons pour les mois à venir 3 ateliers d'échanges, de création et de bien-être en compagnie de Mme Monique Bélanger, agente de communications et développement à l'Association des Parents d'Enfants Handicapés.

**Ces ateliers auront lieu 3 mercredis matins de 9h30 à 11h30 au local de l'Association.**

Ces ateliers vous permettront d'échanger, de partager et de rencontrer d'autres parents, mais également d'y mettre vos talents artistiques à l'œuvre et de vous offrir un temps d'arrêt. Ils favoriseront les échanges de points de vue, de difficultés, de défis, de réussites et de bonne humeur.

L'offre d'ateliers s'inscrit dans un plan de développement humain et vise à répondre aux engagements et aux valeurs mises de l'avant par l'Association comme : les échanges, la solidarité et le lien social.

Pour stimuler et créer les échanges, vous aurez la chance de créer un projet, que vous pourrez rapporter à la maison. Tout le matériel de base vous sera fourni ! Vous n'aurez rien à apporter.

Les ateliers sont prioritairement réservés aux parents. SVP veuillez confirmer votre présence pour nous permettre de faire l'achat de matériel. Merci!

Voici les 3 premiers ateliers à venir :



1. Mercredi 12 février—Bombes de bain;
2. Mercredi 04 mars—Mon « vision board » (votre projet de vie);
3. Mercredi 18 mars—Avant midi beauté.

**Coût :** - Gratuit pour les membres de l'APEHD  
- 5 \$ pour les non-membres

Tel : 819 477-9377

Comdev.apehd@outlook.com

Bien vouloir confirmer et payer votre participation le plus rapidement auprès de Monique Bélanger, agente à l'APEHD

important

à noter!



APEHD

Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond

MARDI 2 JUIN - 19H

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

📍 180, St-Damase, suite 101, Drummondville, Québec J2B 6G9  
☎ 819.477.9377  
@ apehd@liue.ca

Suivez-nous sur 





## Au coeur de la différence depuis 1981

Chers parents,

Une petite remise en forme s'impose en ce temps-ci de l'année !!! Ça tombe bien, on a le goût de vous faire bouger !

Voici une occasion unique à venir vous dégourdir entre parents tout en découvrant une discipline qui vous gardera le cœur jeune. Le zumba favorise la concentration et l'énergie. Il procure souplesse et cardio tout en apportant un sentiment de détente.

Mme Caroline St-Martin, professeure de danse et coach d'activités physiques, saura vous accompagner dans cet atelier adapté à tous les âges.

Il serait opportun de porter des vêtements confortables et des espadrilles. Prévoir votre bouteille d'eau et un tapis de yoga (si possible).

Quand : Mercredi 19 février 2020

Heure : 9h30 à 11h30 am

Où : APEHD - 180 rue St-Damase, suite 101 Drummondville



Il nous fait plaisir de vous convier à une soirée réseautage le **vendredi, 28 février 2020** à 19h au **Salon de quilles La Place** à St-Nicéphore (Centre commercial Charpentier).

Afin de mieux vous connaître, l'Association vous offre l'occasion d'élargir votre réseau de contacts parmi les parents de l'APEHD présents. Cette activité est une belle opportunité d'échanger et de partager vos expériences et vos préoccupations dans une ambiance amicale et ludique.

Trois allées de petites quilles seront disponibles, et ce, tout à fait gratuitement!!!

Venez vous joindre à nous! Pas nécessaire d'être un(e) quilleur(euse) professionnel(le) ou un as du dalot puisque l'activité est axée sur le plaisir d'échanger et faire de nouvelles connaissances.

Veuillez, svp, confirmer votre présence au plus tard, le lundi 24 février à l'APEHD en composant le 819 477-9377.

**(Cette activité s'adresse surtout aux parents et aux enfants de 18 ans et +)**

Au plaisir de vous y rencontrer!



Inscrivez-vous dès maintenant à l'une ou l'autre de ces activités auprès de Monique Bélanger en composant le : 819 477-9377 ou [comdev.apehd@outlook.com](mailto:comdev.apehd@outlook.com)

**Gratuit pour les membres/5\$ non-membres**



Venez vivre la plus authentique des traditions québécoises en compagnie des familles de l'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond le vendredi, 27 mars prochain, à la Cabane **Aux trois érables** de Lefebvre.

Vous y savourerez un souper typique, composé de: soupe au pois, omelette au four, fèves au lard, oreilles de crisse, jambon fumé à l'érable, tire sur la neige... **Un vrai festin du temps des sucres qui vous sera servi à 18 h 15 !** Le tout dans un décor empreint du charme campagnard et d'une ambiance typiquement québécoise du «Temps des sucres».

**Une contribution de 7,50 \$/pers. vous est demandée !** Pour ceux qui le souhaiteraient, il est possible d'inviter parents et amis. Toutefois, ces derniers devront assumer la pleine tarification (avec taxes + pourboire) qui nous est chargée.

#### TARIFS NON MEMBRES :

- Adultes (13 ans et +) : 22,50 \$
- Enfants (4 à 12 ans) : 13,50 \$
- 0-3 ans : gratuit



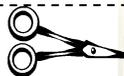
À titre informatif pour les membres, vous économisez  
6 \$/pers. (4-12 ans) et 15\$/pers. (13 ans et +)

Nous vous invitons à apporter vos propres consommations alcoolisées puisque aucun alcool n'est vendu sur les lieux.

**Veillez confirmer et payer votre présence en retournant le coupon-réponse ci-joint avant le jeudi, 19 mars, à midi.** Il est primordial de respecter cette date puisque pour des questions de logistique, nous devons confirmer le nombre de participants une semaine avant l'activité. Aucun paiement ne sera accepté sur place. Sachez qu'il vous est possible de payer le tout par virement bancaire en utilisant l'adresse courriel suivante : [apehd@live.ca](mailto:apehd@live.ca)

Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre!

Danny Lauzière  
Coordonnateur  
APEHD  
180, rue St-Damase suite 101  
Drummondville, Québec J2B 6G9  
Tél. : (819) 477-9377  
Courriel : [apehd@live.ca](mailto:apehd@live.ca)



COUPON-RÉPONSE

### Cabane à sucre du 27 mars 2020

Nombre de personnes membres (7,50\$) : \_\_\_\_\_

Nombre de personnes non membres (adultes 13 ans + 22,50\$) : -- \_\_\_\_\_

Nombre de personnes non membres (enfants 4 à 12 ans 13,50\$) : \_\_\_\_\_

Nom des personnes présentes et âge:

À RETOURNER **AVANT LE JEUDI, 19 mars 2020 à MIDI** :

Montant joint (\$) : \_\_\_\_\_

APEHD  
180, rue St-Damase suite 101  
Drummondville, Québec  
J2B 6G9



## Course Deschênes-toi 2020

Comme la santé de nos familles nous tient à cœur, nous aimerions créer un groupe de parents et d'enfants handicapés de l'Association en vue de faire la marche de 2,5km de cet évènement familial. Pour ce volet, les membres (parents et enfants) intéressés peuvent s'inscrire **gratuitement** directement à l'Association en composant le 819 477-9377.



Pour chacun des participants, l'Association assumera non seulement les coûts de son inscription, mais remettra à chacun des marcheurs un chandail (t-shirt) à l'effigie de l'organisme que la personne pourra fièrement porter le jour de l'activité.

Cet évènement familial se veut un occasion unique de pouvoir faire rayonner l'Association, mais est également un excellent moyen de sensibiliser la population à l'intégration sociale et communautaire des enfants handicapés dans les activités de la communauté. Pourquoi ne pas profiter de l'évènement le plus rassembleur de notre milieu pour ainsi démontrer l'importance de la participation sociale et active de nos enfants handicapés.

C'est ensemble que nous ferons changer les mentalités et ferons cheminer l'acceptation à la différence. **SOYONS FIERES ET UNIS.**

**Comme nous devons commander les chandails, une réponse est attendue pour le 17 avril.**

Comme nous serons inscrit sans le volet "entreprise", nous aurons besoin des informations suivantes pour nous faciliter le processus d'inscription :

Pour chaque personne inscrite, nous aurons besoin de connaître :

- ⇒ Nom du participant;
- ⇒ Date de naissance du participant;
- ⇒ Grandeur de chandail désirée. Prière de confirmer également si ce sera un chandail format "enfant" ou "adulte".

**On se voit le 17 mai prochain ?**

La marche du 2,5km débutera à 13h. Nous ferons un suivi par la suite avec les personnes inscrites en ce qui a trait au déroulement de la journée.

Pour une deuxième année consécutive, la course **Deschênes-Toi! Bourret** offre l'occasion aux personnes à mobilité réduite ou ayant certaines incapacités de participer à la course. Le Collège Ellis s'est affilié au projet cette année. Ainsi, des étudiants inscrits au programme Techniques d'éducation spécialisée seront présents pour propulser des enfants et/ou adultes handicapés dans un **kartus**. De plus grâce à la collaboration du **Groupe Canimex et à l'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond**, ce seront 11 kartus qui seront mis à la disposition des participants.

Le projet est pour toi si :

- tu démontres de l'intérêt à participer à la course le 17 mai 2020 (2km de course ou 5 km de marche);
- tu es prêt à être présent beau temps mauvais temps à la course;
- tu es disponible à deux reprises avant la course pour te familiariser avec le kartus et pour faire connaissance avec les étudiants du Collège Ellis.

Si vous souhaitez être un coureur propulseur ou un co-coureur ou pour toutes demandes d'information, nous vous demandons de communiquer avec madame Mylaine Beaudoin soit par téléphone au **819 313-2400** ou par courriel à l'adresse suivante [mbeaudoin@ellis.qc.ca](mailto:mbeaudoin@ellis.qc.ca)

Pour cette édition les distances suivantes seront disponibles.

**Comment faire:** Il suffit de s'inscrire à l'adresse suivante : [mbeaudoin@ellis.qc.ca](mailto:mbeaudoin@ellis.qc.ca) ou de communiquer avec Mme Mylaine Beaudoin directement par téléphone au 819 313-2400. **C'est gratuit et les places sont limitées.**

La distance est insuffisante ? Sache qu'il y a des coureurs qui nomment leur intérêt de faire une distance plus élevée comme le 5 km et le 10 km de course. Signale ton intérêt et nous trouverons pour toi !

Finalement, tu souhaites participer en ayant un membre de ta famille, un ami ou un intervenant qui te propulse pour le 5 km ou le 10 km de course, il suffit de le signaler lors de l'inscription.

N'oublie pas, les places sont limitées.!



DISTANCE	KARTUS
10km	11
2 km	11
5 km	5
5 km marche	6



**Perco** HORTICULTURE appuie **APEHD**  
 Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond

Quand on travaille ensemble, tout est possible.

**L'ÉTOILE DE Pachos** Réseau d'entraide pour parents d'enfants handicapés

**SEHNSÉ**

**SUPPLÉMENT POUR ENFANT HANDICAPÉ NÉCESSITANT DES SOINS EXCEPTIONNELS**  
 Palier 1 et Palier 2

- Vous vous demandez si votre enfant est éligible ?
- Vous souhaitez déposer une demande ?
- Vous aimeriez faire réviser votre demande avant de l'envoyer à Retraite Québec ?
- Votre demande a été refusée ?
- Vous souhaitez demander une révision de votre dossier ?
- Vous souhaitez contester la décision de Retraite Québec ?

**PEU IMPORTE VOTRE SITUATION, CONTACTEZ-NOUS, NOUS POUVONS VOUS AIDER !**

- ✓ Analyse de votre situation
- ✓ Aide au moment de remplir les formulaires
- ✓ Révision des formulaires
- ✓ Possibilité d'obtenir de nouveaux rapports de professionnels de la santé
- ✓ Soutien et accompagnement dans les démarches auprès du Tribunal administratif du Québec
- ✓ Possibilité de représentations d'une firme d'avocat au Tribunal administratif du Québec

4831 rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) | info@etoiledepachos.ca | 438-476-6939 poste 1

**CENTRE de DIVERTISSEMENT**  
 BAR · KINZO · RÉCEPTION · BINGO · QUILLES  
**DRUMMOND**

**SALLE DE RÉCEPTION, DE FORMATION ET DE RENCONTRE**

Jusqu'à 80 personnes

Service de buffet et de bar disponibles

Écran géant pour vos projections

Pour information et réservation  
 819 475-1234  
[info@cddrummond.com](mailto:info@cddrummond.com)

**Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec**





Drummondville, le 7 février 2020

Aux membres "actifs-familles", "actifs-accompagnateurs", "endeuillés" et "associés" de l'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond, Il est venu le temps de renouveler votre adhésion pour l'année 2020-2021 (1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021).

Comme les ressources financières de l'organisme le permettent et pour soulager certaines familles, le conseil d'administration de l'Association a convenu de ne pas exiger de cotisation annuelle pour tous les membres parents **actifs, parents-accompagnateurs et endeuillés membres aux 31 mars 2020. Il sera tout de même nécessaires de nous transmettre les documents requis.**

En résumé, les membres "parents - actifs" au 31 mars doivent quand même nous transmettre :

- Le formulaire d'adhésion 2020-2021 dûment complété ;
- une photocopie (preuve) qu'ils reçoivent bien une allocation pour enfant handicapé ou que leur enfant reçoit une allocation pour contraintes sévères à l'emploi de la Régie des rentes du Québec (RRQ). Ce document est très important et obligatoire puisqu'il nous permet de justifier, s'il y a lieu, les sommes et/ou soutiens qui vous sont versés durant l'année auprès de nos bailleurs de fonds.

Les membres "parents-accompagnateurs" et "endeuillés" au 31 mars doivent nous transmettre :

- Le formulaire d'adhésion 2020-2021 dûment complété.

Les membres "associés" au 31 mars doivent nous transmettre :

- Le formulaire d'adhésion 2020-2021 dûment complété ;
- Leur cotisation annuelle de 15 \$. Bien vouloir libeller votre chèque à : APEHD.



Nous vous prions de nous acheminer le tout avant la prochaine assemblée générale prévue pour le mardi 2 juin prochain. N'oubliez pas de respecter cette date, car elle fait foi de votre "membership" pour l'année 2020-2021.

À nouveau cette année, nous aimerions savoir si vous prévoyez que votre enfant occupera un logement, appartement ou toutes autres résidences que la vôtre. Si oui, bien vouloir nous l'indiquer dans la section "commentaire" du formulaire d'adhésion.



Tout comme par les années passées, nous vous invitons fortement à recevoir uniquement par courriel toutes documentations transmises (format PDF) par l'Association concernant ses activités, publications et informations, lorsqu'applicable, et ce, pour des fins économiques et environnementales. Si vous souhaitez adhérer à ce petit geste vert et économique, nous vous invitons à cocher la case s'y rattachant sur le formulaire d'adhésion de l'association. **Grâce à votre appui, nous sommes en mesure d'économiser plus de 1 000 \$/an qui vous sont retournés de différentes manières durant l'année (rabais, gratuités, etc...).** Nous y joignons également une fiche de consentement pour la prise de photo.

Au plaisir de vous compter parmi nous l'an prochain. En vous remerciant de votre collaboration.

*Lucie Morin*

Lucie Morin  
Présidente  
APEHD  
180, rue St-Damase, suite 101  
Drummondville, Québec  
J2B 6G9  
(819) 477-9377



## TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY BALLE

des personnes ayant  
une déficience intellectuelle  
Drummondville



Table de concertation  
du loisir des personnes ayant  
une déficience intellectuelle  
de la MRC de Drummond

C'est avec un énorme plaisir, à titre de président de la Table de concertation du loisir des personnes ayant une déficience intellectuelle de la MRC Drummond, d'accueillir chez-nous la population pour cette 23<sup>e</sup> édition qui se tiendra au Cégep de Drummondville les **14 et 15 mars** prochain. Très rare sont les tournois qui peuvent se prévaloir de posséder une si longue histoire. Depuis ses débuts, le succès de ce tournoi repose sur l'excellent travail de nos bénévoles ainsi que le support de nos commanditaires. La réussite et les sourires qui en découlent sont étroitement liés avec la fierté de chacun de ces derniers d'y participer à leur façon.

Le hockey balle permet autant aux personnes handicapées, qu'à celles qui ne le sont pas, de sortir de l'isolement en plus de favoriser leur développement, leur autonomie, stimuler leur moral et leur créativité. Trop souvent mises à l'écart, les personnes handicapées peuvent via ce loisir, augmenter leur connaissance, accroître leur sentiment d'appartenance et améliorer grandement leurs relations interpersonnelles.

L'importance et l'impact d'un tel événement est grandement à considérer. Pour les participants, c'est beaucoup plus qu'un petit séjour de trois jours. Ils se préparent et en parlent depuis des mois et vont continuer d'en parler un an plus tard. C'est une expérience humaine incroyable et ils se sentent impliqués à part entière dans la société.

Un calibre de jeu des plus compétitifs, un service de qualité, un accueil chaleureux et une ambiance électrisante ont fait de cet événement et en feront encore cette année, un vif succès. Soyez assurés que la mise en commun de nos talents et énergies sera déployée à pleine capacité afin de rendre ce tournoi agréable et votre séjour inoubliable dans notre coin de pays.

En espérant que vous vivrez une expérience sportive et humaine des plus enrichissantes avec le goût de répéter l'expérience l'an prochain.

Bon séjour chez-nous. Bons succès à toutes les équipes.

Danny Lauzière  
Coordonnateur



**Vente**  **au profit de l'Association**



**OUVERT AU PUBLIC**

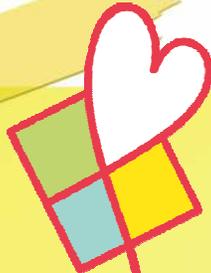
*Invitation*  
**VENTE D'ENTREPÔT**  
25-26 avril et 2-3 mai 2020  
de 8h00 à 17h00 dans l'entrepôt de Derco

Vente de produits de décoration et d'aménagement de jardin

**APEHD** au profit de l'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond.  
Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond

**Derco** HORTICULTURE INC.

277 rue Beauchesne  
Saint-Germain, Québec J0C 1K0

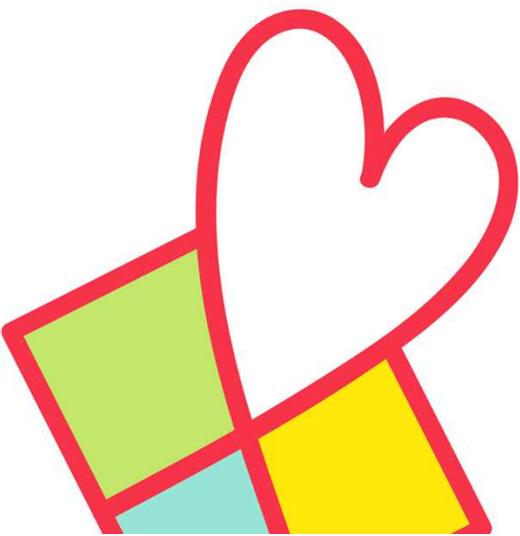


**APEHD**

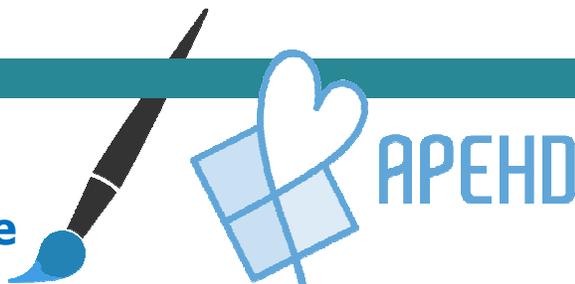
VOICI QUELQUES-UNS DES THÈMES QUI SERONT ABORDÉS LORS DE NOS PROCHAINES CONFÉRENCES

- Autodétermination et communication (7 avril)
- Quel type de parent êtes-vous ? (14 mai)
- Équilibre personnel (24 septembre)
- Comment accompagner son enfant vivant de l'intimidation (15 octobre)
- De la protection et surprotection avec Mme Doris Langlois
- Le bonheur d'être un parent imparfait avec Mme Stéphanie Deslauriers

Si vous avez un sujet dont vous aimeriez entendre parler et échanger ?  
Faites-nous le savoir. Contactez Monique au (819) 477-9377



## Avril, mois de l'autisme



Le mois de l'autisme est un moment privilégié pour informer et sensibiliser le grand public sur l'autisme. C'est aussi une occasion de briser les préjugés qui sont le principal obstacle à l'intégration des personnes concernées dans la communauté. Ensemble, prenons le temps de sensibiliser nos voisins, nos collègues, nos amis et les gens qui nous entourent.

Le 2 avril, partout au Québec... On repeint la vie en bleu ! Ensemble célébrons le Mois de l'autisme.

Dans quelques semaines, le Mois de l'autisme 2020 s'ouvrira avec notamment la journée internationale de sensibilisation à l'autisme, le jeudi 2 avril, traditionnellement intitulée "Faites briller en bleu". Cette année, c'est le pinceau, le rouleau, le pochoir qu'on vous invite à prendre pour repeindre la vie en bleu le temps d'une journée.

Il n'est pas trop tôt pour mobiliser d'ores et déjà votre entourage, vos amis, vos collègues de bureau et les inciter à prendre part à cette belle célébration. Tous les moyens, y compris les plus simples, sont bons pour mettre l'autisme à l'honneur :

- Éclairer votre façade maison; s'habiller en bleu, publier un message sur les réseaux sociaux avec la mention #2avrilenbleu



Le **vendredi 13 mars prochain**, nous convions les parents de l'Association à un concert méditatif qui vous émergera dans un profond état de relaxation et de détente. Comme votre engagement et votre dévouement quotidien sont parfois parsemés de défis importants, les bains sonores viendront harmoniser et équilibrer votre corps et votre esprit grâce au son et à la vibration.

**Découverte des bains sonores! C'est un terme étrange et pourtant cela existe depuis la nuit des temps.**

L'expérience est simple. On profite des vibrations harmoniques des instruments tel que les Bols Tibétains, les Bols de Cristal, la Flûte, le Tambour, la Clochette Tibétaine, le Carillon pour plonger le corps dans un état de relaxation profond. Cela peut tout aussi bien favoriser la détente pour obtenir une bonne nuit de sommeil que de soulager l'anxiété, la fatigue et les douleurs.

La position des participants pourra se faire assise ou allongée, le principe est d'être sans contraintes. La résonance permet une purification en pleine conscience. Les participants seront transportés dans un voyage sensoriel. Pour certaines personnes qui ont des difficultés à pouvoir se mettre en état de méditation, les bains sonores les aident de façon significative. **Au fur et à mesure de l'avancement, le corps est submergé par les sons et plonge dans un état second de lâcher-prise.**

Notre corps est fait d'environ 75% de l'élément eau. Le son n'est pas uniquement pour les oreilles; tout le corps en profite, autant les cellules que les organes. La vibration se propage dans tous les niveaux; autant le corps physique, le corps mental ainsi qu'au niveau énergétique.

Pour une expérience, changer de fréquence! **Joignez-vous à nous le vendredi 13 mars prochain à 19h** au Studio Inspiration en compagnie de Mme Valérie Brochu (Annica Yoga) et de M. Alexandre Pagé (Sage Cristal). Le Studio est situé au 350, rue St-Jean à Drummondville.

Faites vite pour vous inscrire et profiter des bienfaits de l'expérience en compagnie d'autres parents de l'Association. Le tout est sans frais. Pour confirmer, composer le : 819 477-9377 ou par courriel au : [comdev.apehd@outlook.com](mailto:comdev.apehd@outlook.com) (Monique).

**Il sera important de porter des vêtements confortables et d'apporter une couverture chaude.**



## Destination Loisirs 2020 – Shawinigan

Si votre enfant a le goût de vivre une expérience enrichissante, de s'amuser, de se dépasser et de rencontrer d'autres personnes, nous l'invitons à participer à l'événement **Destination Loisirs** qui se tiendra du 4 au 7 septembre 2020. Comme par les années antérieures, c'est l'Association Régionale de Loisir (ARLPHCQ) qui coordonnera la participation des personnes ayant une déficience de la région Centre-du-Québec.

**Destination Loisirs**  
**Shawinigan 2020**



**Coût d'inscription :** Le coût d'inscription est de 300\$ par participant. Ce montant inclus le transport en autobus, les repas, l'hébergement en classe, l'encadrement et un t-shirt. Le départ se fera le vendredi en journée et le retour se fera le lundi. Un horaire plus détaillé sera établi lorsque nous connaîtrons le nombre et la provenance des participants.

**Inscription :** La date limite d'inscription est le 1 avril 2020. Nous vous demandons de nous faire parvenir votre formulaire d'inscription, votre bilan de santé pré-compétition et votre chèque au nom de l'ARLPHCQ avant le mercredi 1 avril 2020 au 59 Monfette, local 236, Victoriaville, G6P 1J8.

Il est possible de faire le paiement en un seul chèque ou à l'aide de 3 chèques postdatés aux dates suivantes : 1 mai : 100\$ 1 juin : 100\$ 1 juillet : 100\$

**Accompagnement :** L'ARLPHCQ fournit l'accompagnement jugé nécessaire pour les participants par contre les personnes qui s'inscrivent doivent être capable de fonctionner dans un ratio de 6 participants pour 1 accompagnateur.

Si vous avez des questions concernant Destination Loisirs 2020, vous pouvez communiquer avec un représentant de l'ARLPHCQ par courriel ([arlpqc@cdbcq.qc.ca](mailto:arlpqc@cdbcq.qc.ca)) ou par téléphone au 819-758-5464 et il se fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

*J'encourage les initiatives qui  
permettent aux  
personnes en situation de handicap  
de s'accomplir pleinement.*



**ASSEMBLÉE NATIONALE  
DU QUÉBEC**

**Sébastien Schneeberger**

Député de Drummond-Bois-Francs

Drummondville 819 475-4343

Warwick 819 358-6760



# Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches - Année d'imposition 2019

L'Office des personnes handicapées du Québec vient de mettre en ligne la 10<sup>e</sup> édition du *Guide des mesures fiscales provinciales et fédérales à l'intention des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches*. Cette version mise à jour présente les nouveautés applicables pour l'année d'imposition 2019.

Ce guide actualisé contient de l'information utile et pertinente à toute organisation ou personne concernée par la production des déclarations de revenus.

Il est divisé en deux parties, dont la première porte sur les mesures fiscales provinciales destinées aux personnes handicapées, à leur famille et à leurs proches, et la deuxième, sur les mesures fiscales fédérales. Chaque mesure fait l'objet d'une page Web détaillée qui présente en quoi consiste la mesure, ses critères d'admissibilité ainsi que la façon dont les personnes admissibles peuvent en bénéficier.

Ce guide regroupe :

- les crédits d'impôt non remboursables;
- les crédits d'impôt remboursables;
- les déductions fiscales;
- les exemptions et remboursements de taxes;
- les autres mesures particulières pouvant s'appliquer.

## Nouveauté pour l'année d'imposition 2019 pour les mesures fiscales provinciales

Le supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels (SEHNSE). Un nouveau palier a été ajouté au SEHNSE en juin 2019. Ce supplément pourrait vous être versé si votre enfant est âgé de moins de dix-huit ans et a des incapacités très importantes et multiples l'empêchant de réaliser ses habitudes de vie, ou encore, si son état de santé nécessite des soins médicaux complexes à domicile.

Compte tenu du nombre élevé de mesures existantes, la 10<sup>e</sup> édition du guide est maintenant uniquement offerte en pages Web afin d'en faciliter la consultation et la recherche d'information. Cette nouvelle version permettra non seulement d'optimiser l'expérience des personnes handicapées, de leur famille et de leurs proches, mais elle permettra aussi de télécharger ou d'imprimer, au besoin, seulement les fiches dont ils ont besoin.

Il est à noter que les versions adaptées sont toujours offertes sur demande et qu'il est toujours possible de communiquer avec nos services directs à la population pour de plus amples informations.

Vous pouvez accéder à la nouvelle édition du guide en consultant la section «Guides de l'Office» de l'onglet «Publications» du site Web au [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)



## Avis de recherche

Vous avez de vieux restants de laine et vous ne savez plus quoi faire avec. Nous avons une bonne idée pour vous. Pourquoi pas nous la donner. Nous en ferons bon usage et l'utiliserons dans le cadre d'activités à venir.



Tu as du temps à donner et des idées pleins la tête afin de participer au développement et à la création d'activités pour l'Association. Nous t'invitions à nous en faire part. Nous sommes toujours ouverts aux nouvelles propositions.

Appelle-nous au 819 477-9377





## L'autonomie des jeunes âgés de 6 à 21 ans qui présentent une déficience intellectuelle.

Au fil des années, plusieurs documents ont été publiés au Québec dans le but d'orienter les services offerts aux personnes présentant une déficience intellectuelle (DI). Cependant, peu guident de façon plus spécifique l'intervention auprès des enfants et adolescents qui présentent une DI.

Ce guide de pratique s'adresse aux éducateurs spécialisés, psychoéducateurs, superviseurs cliniques et gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) qui œuvrent auprès des jeunes présentant une DI et de leur famille. Il peut aussi être utile aux différents professionnels du RSSS, aux intervenants du milieu communautaire et de l'éducation ainsi qu'aux parents.

De plus, il s'inscrit en cohérence avec le *Cadre de référence pour l'organisation des services en déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme* publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que les travaux entourant le développement d'une nouvelle gamme de services.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter le site de l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS) au [www.inesss.qc.ca](http://www.inesss.qc.ca)



Les parents prenant soin d'un enfant ayant une maladie, une déficience ou un handicap auront à nouveau la chance de participer au programme Parents-Aidants au printemps prochain.

Rappelons-nous que l'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond (APEHD) et l'Association des personnes proches aidantes Drummond (APPAD) s'étaient unies l'an dernier afin d'offrir une programmation adaptée à leurs besoins afin de bien vivre cette réalité particulière. Le projet avait alors attiré plus d'une dizaine de parents ayant des enfants handicapés avec des âges très variés.

**« Les besoins des parents sont criants. Ils sont tournés vers leur enfant et ils sont là pour lui, que l'enfant ait 5 ans ou 25 ans. L'engagement dépasse largement le rôle ordinaire de parent et un temps de réflexion en groupe pour s'outiller peut faire la différence pour eux. », explique Maryse Vallée, intervenante à l'APPAD.**

Ce programme a été créé suite à une consultation et a reçu le soutien financier des deux députés provinciaux du territoire, André Lamontagne et Sébastien Schneeberger, pour faire connaître ce programme et surtout pour permettre de rembourser des frais de garde.

Sous forme d'ateliers, le programme a pour objectifs de mettre en place des stratégies pour alléger le quotidien, d'aider à favoriser l'autonomie et établir une bonne communication; de mieux vivre les différentes transitions de vie, de faire connaître les ressources accessibles, et de permettre aux parents d'échanger avec des gens qui vivent la même réalité qu'eux.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire au groupe qui débutera possiblement en mai prochain, communiquez avec Emmanuelle ou Maryse de l'APPAD au 819-850-1968.



**JOURNÉE ANNUELLE RNETSA**

**AU-DELÀ DES SAVOIRS : MIEUX INTERVENIR AUPRÈS DES PERSONNES AUTISTES AYANT DES CONDITIONS ASSOCIÉES**

À QUÉBEC ET EN WEBDIFFUSION PARTOUT AU QUÉBEC

**18 MARS 2020**



- Conférence d'ouverture - Exister avec la dépression, vivre lorsque nous guérissons;
- Le rôle de la psychiatrie en autisme - en deuxième partie, la conférencière répondra aux questions des participants sur tous sujets relatifs à la psychiatrie en autisme
- Le sommeil des personnes autistes : causes des difficultés, évaluation et interventions
- Les interventions recommandées pour les élèves du secondaire présentant un TSA et ayant des troubles psychologiques et d'apprentissage associés
- Autisme et radicalisation : mieux comprendre pour mieux intervenir

Pour plus d'informations sur les contenus et les conférenciers et pour s'inscrire, consultez le : [www.rnetsa.ca/fr/activites/12/journee-annuelle-2020](http://www.rnetsa.ca/fr/activites/12/journee-annuelle-2020)

## Aide à l'emploi des personnes handicapées : Pour la fin des quotas chez Emploi-Québec

### COLLECTIFS D'AUTEURS \*

On ne compte plus les histoires d'entreprises qui, à Québec ou ailleurs, réduisent les heures d'ouverture de leur commerce, refusent des contrats ou ferment carrément leurs portes faute de main-d'oeuvre. D'autres redoublent d'ingéniosité ou déroulent le tapis rouge pour attirer et séduire cette denrée devenue rare. Devant l'ampleur de la problématique, le ministre du Travail et de l'Emploi, Jean Boulet, a lancé il y a un an, la « Grande corvée », une initiative destinée à soutenir les entreprises et à endiguer les pénuries de main-d'oeuvre. Dans le cadre de ce chantier, vous avez Monsieur le Ministre, le pouvoir de mettre en place une solution additionnelle toute simple et peu coûteuse.



Le modèle actuel de quotas qui prévaut chez Emploi-Québec dans l'intégration en emploi des personnes handicapées fait complètement abstraction de leur dignité en limitant le nombre d'individus qui peuvent faire leur entrée sur le marché du travail. La dernière Stratégie gouvernementale prévoit 130 postes en entreprises adaptées et 100 postes en entreprises régulières par année. Seulement 230 chances d'emplois alors que le programme de solidarité sociale compte près de 125 000 prestataires au Québec, dont plusieurs ont le potentiel de travailler dans un environnement adapté.

À la lumière de ces statistiques, force est de constater qu'il existe deux classes de personnes handicapées au Québec. D'un côté, celles qui pourront tenter une expérience de travail et de l'autre, celles qui n'y auront pas droit en raison des quotas. Comme quoi en matière de participation au marché du travail, l'égalité des chances est à géométrie variable. Plus absurde encore, selon qu'une personne handicapée demeure au Saguenay-Lac-Saint-Jean ou dans la région de la Capitale-Nationale, son désir de travailler peut être exaucé ou refusé... Suffit de demeurer dans la bonne région! Cela illustre bien l'absurdité de la chose.

Dans le contexte de rareté de main-d'oeuvre qui frappe sur la province, cet inquiétant paradoxe a de quoi surprendre. Il est regrettable qu'au-delà d'un certain plafond, la dignité humaine n'existe plus. Dans une société qui se dit inclusive et équitable, nous sommes d'avis que les seules limites qu'on devrait imposer à l'intégration en emploi des personnes handicapées, ce sont la capacité et la volonté de ces mêmes personnes à joindre le marché du travail.

Entre septembre 2018 et septembre 2019, le Québec compte 2 254 personnes handicapées de moins sur l'aide sociale. Dans la Capitale-Nationale seulement, on parle de 257 personnes. En termes budgétaires, cela représente des économies annuelles et récurrentes de 32,6 M\$ pour l'État québécois et de 3,7 M\$ dans la seule région de la Capitale-Nationale.

La solution que nous proposons est de transférer ces économies en subventions salariales pour permettre d'intégrer au travail davantage de personnes handicapées : une solution simple, sans coût additionnel qui permettra de créer des centaines de nouveaux emplois. Les personnes handicapées désireuses de travailler pourraient non seulement regagner en dignité, contribuer à l'économie québécoise, mais aussi diminuer les charges de l'État en réduisant le versement d'autres prestations d'aide sociale. Une situation où les personnes handicapées, les entreprises et le gouvernement seraient triplement gagnants.

À Québec, Groupe TAQ compte 300 travailleurs dont 70 % de son personnel est constitué de personnes avec des limitations physiques, visuelles ou cognitives. Cette entreprise, spécialisée dans la sous-traitance manufacturière, les solutions postales et l'emballage alimentaire, est devenue une solution à la pénurie de main-d'oeuvre pour plusieurs dizaines d'entreprises de la région de Québec. Signe de son dynamisme, Groupe TAQ s'est doté l'an dernier d'un nouveau siège social; installations qui, quelques mois seulement après leur inauguration, doivent déjà être agrandies. Mais pour répondre à une demande qui ne cesse d'augmenter, Groupe TAQ doit continuellement embaucher de nouvelles personnes handicapées.

Comme les travailleurs visés par Groupe TAQ ont une productivité limitée et requièrent un encadrement adapté, l'aide d'Emploi-Québec doit être proportionnelle à l'embauche. Or, le nombre de postes subventionnés chez Groupe TAQ est plafonné par Emploi-Québec. L'embauche de plusieurs personnes handicapées au-delà des postes accordés fragilise la santé financière de l'organisme et freine son développement. Cette problématique s'observe également chez d'autres entreprises adaptées particulièrement dynamiques. Tout récemment, Groupe TAQ a dû renoncer à d'importants contrats qui auraient permis à des entreprises d'ici de soulager une partie de leurs problèmes de main-d'oeuvre.



Comme entrepreneurs et leaders économiques de la région de Québec, nous avons choisi de nous mobiliser pour la cause et de réclamer des changements dans les programmes destinés à l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. Pour travailler étroitement avec Groupe TAQ, nous savons que ces entreprises adaptées font un travail absolument remarquable grâce à un accompagnement personnalisé et respectueux de leur différence qui facilite leur intégration socio-professionnelle.

Monsieur le Ministre, il est impératif de dé plafonner le nombre de postes subventionnés par région et par entreprise adaptée pour tenir compte de l'activité économique et de la croissance de ces entreprises d'économie sociale qui font la différence autant pour les personnes handicapées que pour l'économie québécoise. Évidemment, cela ne règlera pas tous les maux d'un problème multifactoriel, mais au moins on s'attaquerait à un non-sens.

\* Sont signataires de cette lettre :

- *Chambre de commerce et d'Industrie de Québec Biscuits Leclerc*
- *Chocolats Favoris La Capitale*
- *Simons Therrien, Couture, Jolicoeur*
- *Fruit-d'or Fondation Familles Jules Dallaire*
- *Atrium Innovations Vigneault Chocolatier*
- *Lumca Faber*
- *Nutrafruit Arnaud Marchand - Chez Boulay*
- *Mr. Cocktail Maison Orphée*
- *SSQ Assurance*
- *Mallette Play-Lü*
- *Alex Coulombe Deschamps Impressions*



## Cette succession délicate

**Quand elle implique une personne ayant une déficience intellectuelle, la planification successorale gagne en complexité.**

Avoir la responsabilité d'une personne ayant une déficience intellectuelle n'est pas de tout repos. Lorsque vient le moment de préparer sa planification successorale, l'angoisse s'installe. Il faut alors nommer quelqu'un qui prendra notre relève, autant pour les décisions personnelles que financières concernant cette personne à charge.

De plus, il y a l'héritage. Comment laisser de l'argent à quelqu'un qui est inapte à l'administrer ? Il faut prévoir la création d'une fiducie dans son testament. Une fiducie testamentaire est une entité juridique qui sera créée au moment du décès de la personne responsable. Une fois dans la fiducie, l'argent laissé en héritage sera géré et administré par un fiduciaire. Une société de fiducie ou une personne en qui vous avez confiance peut jouer ce rôle. L'important est de lui laisser des instructions précises relativement à l'utilisation de l'argent au bénéfice de la personne à protéger.

Sous un angle fiscal, les revenus gagnés dans une fiducie testamentaire sont normalement imposés au taux maximal, ce qui n'est pas très avantageux. Quand le bénéficiaire est une personne handicapée qui reçoit le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH), les revenus générés dans la fiducie profiteront des taux d'imposition progressifs, comme ceux d'un contribuable.

Il n'est donc pas nécessaire, dans ce cas, de prévoir une obligation de verser tous les revenus de la fiducie à son bénéficiaire. Si la personne handicapée reçoit de l'aide financière en vertu du programme de solidarité sociale, il sera important que le texte créant la fiducie soit rédigé de façon à laisser le choix et la discrétion au fiduciaire de distribuer le capital et les revenus de la fiducie quand bon lui semblera. Cela lui laissera la latitude nécessaire pour éviter que le bénéficiaire devienne inadmissible au programme d'aide financière et perde les autres privilèges réservés aux prestataires.

Il est aussi possible que le legs soit versé directement dans le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) ouvert pour la personne handicapée. Semblable au régime enregistré d'épargne-études (REEE), le REEI est accessible aux personnes handicapées qui reçoivent le CIPH. Contrairement à un REEE, les cotisations faites à un REEI appartiennent au bénéficiaire, et non au souscripteur. Le régime permet des cotisations maximales à vie de 200 000 dollars et peut recevoir des subventions gouvernementales fédérales totalisant 70 000 dollars (voir encadré pour plus de détails sur ce régime).

L'utilisation du REEI en planification successorale peut donner droit à un autre avantage fiscal. En effet, si l'héritier était financièrement à la charge du particulier décédé au moment du décès, il est possible de «rouler» une somme provenant du REER du défunt, sans impact fiscal, vers le REEI. Un tel transfert peut représenter une économie d'impôt pour la succession du défunt d'environ 50 % de la valeur du REER.

Ce transfert ne donne cependant pas droit à la subvention canadienne pour l'épargne-invalidité ni au bon canadien pour l'épargne-invalidité. Par contre, l'argent transféré pourra continuer de croître à l'abri de l'impôt à l'intérieur du REEI.

Une cotisation faite à un REEI se retire sans impact fiscal. Seuls les bons, les subventions et les revenus de placement sont imposables au moment du retrait. À cela s'ajoutent les sommes qui auraient été transférées dans le REEI.

La planification d'une succession impliquant une personne ayant une déficience intellectuelle peut être complexe. Il est toutefois possible de trouver une solution avantageuse sur les plans fiscal et financier pour protéger cette personne.

... suite page 19





### Le régime enregistré d'épargne-invalidité en bref

- Il est permis de cotiser jusqu'à 200 000 dollars à vie dans un REEI.
  - Les cotisations à un REEI ne sont pas déductibles d'impôt et peuvent être versées dans le régime jusqu'à la fin de l'année où le bénéficiaire atteint l'âge de 59 ans.
  - Les cotisations appartiennent au bénéficiaire (donc à la personne handicapée).
  - Les cotisations donnent droit à des subventions pouvant atteindre 70 000 dollars.
- La subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et le bon canadien pour l'épargne-invalidité sont payables annuellement selon les cotisations faites au régime et l'admissibilité, et peuvent atteindre 300 % de la cotisation annuelle faite au régime.
  - La subvention annuelle maximale est limitée à 3 500 dollars (atteinte avec une cotisation de 1 500 dollars).
  - Afin d'optimiser les subventions, il est préférable de bien répartir ses cotisations sur plusieurs années.
  - Le revenu sur les subventions et les bons croît à l'abri de l'impôt.
  - Dans certains cas, il peut être possible de transférer, sans impact fiscal, le REER d'un proche parent dans le REEI lors du décès du parent.

## De la techno pour tous...

Au dernier Consumer Electronic Show (CES) de Las Vegas, certains fabricants ont franchi toute une frontière en développant des technologies capables de lire dans nos pensées. Résultat: des personnes handicapées sont aujourd'hui capables de retrouver une vie presque normale.

L'ancien champion paralympique chinois Mincheng Ni avait 8 ans lorsqu'il a dû se faire amputer les deux avant-bras à la suite d'un accident. Mais grâce à une entreprise de Boston, BrainCo, il a retrouvé l'usage de ses mains.

La startup américaine produit des prothèses qui sont connectées au cerveau. Cette technologie permet en quelque sorte de contrôler le cerveau en captant les ondes cérébrales et en les transformant en signaux électriques. Ce qu'il y a de révolutionnaire avec les prothèses de BrainCo, c'est leur coût abordable : leur prix oscille entre 10 000 et 15 000 dollars, alors que ceux des concurrents se vendent entre 100 000 et 200 000 dollars.

Yu Juh a lui aussi regagné l'usage de son bras grâce à cette prothèse. Dans son cas, la technologie a carrément changé sa vie, au point qu'il en oublie qu'il porte une prothèse.

«Lorsque j'ai perdu mon bras, j'étais atterré. Je voyais une foule d'opportunités disparaître, confie-t-il. Aujourd'hui, je peux mordre dans la vie.» Le vice-président de BrainCo, Lawrence Franchini, explique que ces prothèses sont actuellement offertes exclusivement en Chine. Elles sont cependant en voie d'être approuvées par les autorités américaines de la santé et, d'ici quelques mois ou quelques années, les dirigeants souhaitent l'offrir au Canada.



MPRIMRI

MS

**Clicopjes**

IMPRESSION NUMÉRIQUE



Au coeur de la différence depuis 1981

Du lundi au vendredi de :  
8 h 00 à midi - 13 h à 16 h 30  
**Il est toujours préférable de  
téléphoner avant de passer !**

180, St-Damase, suite 101, Drummondville, Québec J2B 6G9

819.477.9377

@apehd@live.ca

Suivez-nous sur 



Fondée en 1981, l'Association des Parents d'Enfants Handicapés de Drummond (APEHD) compte maintenant 90 familles membres qui bénéficient, année après année, de son support et de ses services.

L'Association œuvre auprès des parents d'enfants handicapés de la MRC Drummond en leur fournissant différentes formes d'entraide et de support. Elle se veut avant tout un endroit de soutien humain pour les familles d'enfants handicapés.

L'APEHD est un organisme de bienfaisance enregistré et peut émettre des reçus pour dons de charité aux personnes et entreprises qui souhaiteraient soutenir l'organisme et sa mission.